



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 SEPTEMBRE 2021

Début : 19h10

Sont présents :

Les 13 membres de l'Association

Les 5 membres de l'équipe du Centre de quartier : Silvana Annese, Valérie Panizzieri, Anne Corthésy, Léo Magnin, Taulant Sejdija

Les 4 membres du Comité : Laura Céline Béard, Corinne Delepierre, Nacera Fodil, Sabrina Tribondeau.

Les deux représentants de la FASL : Mme Viviane Musumeci, M. Alexandre Morel

Le représentant de la Ville : M. Damien Wirths

1. Bienvenue aux personnes présentes

Sabrina souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Mot du Comité transitoire

Sabrina se présente. Membre du comité transitoire depuis avril 2021, elle explique qu'elle a rejoint le comité pour le renforcer et soutenir l'association. Le comité se rencontre régulièrement, participe aux différents événements qui touchent le quartier. Il reste à disposition pour toute information. Sabrina passe la parole aux autres membres du Comité, soit à savoir Laura, entrée également en avril 2021, Nacera et Corinne, présentes depuis 2020. Puis, la parole est donnée à l'équipe d'animation.

3. Mot de l'équipe du Centre de Quartier des Bossons-Plaines-du-Loup

Tout d'abord se présente Valérie, remplaçante d'Hélène à un taux de 50%, elle gère le secteur des activités enfants, parents. Anne intervient en tant que secrétaire-comptable. Taulant, moniteur pour les ados et remplaçant d'Hélène, est présent à un taux de 10%, Léo, animateur socio-culturel explique son rôle dans l'équipe, ainsi que Silvana qui gère plus particulièrement le secteur adultes – Quartier – enfants.

A leur tour, se présentent M. Alexandre Morel, adjoint de direction animation à la FASL, M. Damien Wirths, adjoint administratif, coordinateur, en charge de la politique des quartiers à la Ville, qui explique son rôle, et Mme Viviane Musumeci, secrétaire générale ad'interim de la FASL.

Une nouvelle convention de financement est signée entre la Ville et la FASL qui stipule les obligations auxquelles sont soumis les Associations et les Centres. Elle ne se limite pas à un seul contrôle financier, mais reconnaît un rôle d'expert dans l'animation de la FASL. Cette dernière se penche sur un nouveau modèle global de convention d'une durée de trois ans avec les centres de quartier.

Le souhait de la secrétaire générale ad'interim est de redynamiser et coordonner l'ensemble avec harmonie. Prochainement une rencontre aura lieu, à laquelle seront conviés l'équipe d'animation et le Comité de l'Association pour discuter de cette nouvelle convention.

4. Élection d'un ou de deux scrutateurs

Madame Caspar se présente et est élue scrutatrice à l'unanimité.

5. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.



ASSOCIATION DE QUARTIER BOSSONS – PLAINES-DU-LOUP

6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale de décembre 2020

Il est rappelé que la dernière Assemblée Générale (AG) s'est déroulée uniquement par courrier. Les différentes questions ont fait l'objet d'un vote par retour de courrier. Le PV de cette dernière a été adopté à l'unanimité.

7. Présentation du rapport d'activité 2020 – Situation spéciale COVID 19

Silvana présente le rapport d'activités 2020. Elle rappelle que dès le 13 mars 2020, le Centre a dû fermer ses portes, et qu'il fut interdit d'organiser des manifestations. Pendant cette période de semi-confinement, l'équipe d'animation s'est efforcée de garder des liens avec les habitant-e-s du quartier, quoique cela fut difficile. Des permanences téléphoniques ont été maintenues. Les animateur-ric-e-s ont travaillé sur la programmation. En mai, le Centre a pu rouvrir ses portes, les animations n'ont pu se tenir que sous forme de groupes limités (atelier mosaïque) et cela a été énormément apprécié. Pendant l'été, les animations se sont faites à l'extérieur, la population s'est sentie relax et les « Places au soleil » ont rencontré un beau succès malgré la situation sanitaire que nous vivons. Les gens se sont sentis détendus grâce aux animations et par le fait que la vie a pu reprendre gentiment. Après le semi-confinement, le public le plus présent fut celui des adolescents, les animateurs ont constaté que ceux-ci avaient besoin de se retrouver suite aux restrictions difficiles à vivre.

Le forum n°2 participatif de l'écoquartier s'est tenu en septembre 2020, ce qui a redonné un peu de vie dans le quartier. Des visites de chantier de l'écoquartier ont été organisées.

Les membres présents des jardins font part de leur mécontentement quant à l'absence, dans le rapport d'activités, de la mention des activités des potagers, ainsi que des événements qui se sont déroulés cette année. L'équipe d'animation prend acte de cet oubli et s'en excuse.

Silvana informe que du fait de l'absence d'Hélène, membre de la Commission Jardins, aucun retour quant à leurs activités n'a été communiqué à l'équipe d'animation avant le départ en congé sabbatique d'Hélène, le 30 avril 2021.

8. Approbation des comptes 2020

Anne présente les comptes. Elle ajoute que les chiffres sont en baisse par rapport à ceux de 2019 mais que cela reste normal étant donné le peu d'animations effectuées en 2020. Toutefois, l'année 2020 dégage un bénéfice. Le rapport des comptes 2020 a été adressé aux membres par courrier en même temps que l'invitation à l'AG.

Une question est posée concernant les tarifs de location de la salle. Silvana confirme les tarifs suivants, soit 160.- pour les non-membres et 140.- pour les membres.

L'un des participants signale une erreur au niveau des comptes dans le rapport annuel des activités, une somme de CHF 70'000.- est indiquée alors que dans le document « rapport des comptes » envoyé pour l'AG, il est fait état de CHF 77'000.-. Il s'agit d'une erreur de frappe dans le rapport d'activités, le montant est bien de CHF 77'000.-

Le rapport des vérificatrices des comptes est lu par sa porte-parole, Marie-France Hamou.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes (12 : oui ; 1 blanc).

9. Présentation des activités 2021

Léo explique que les activités reprennent gentiment, sans masques, et qu'à l'heure actuelle la présentation du certificat COVID pourrait poser problème pour une participation aux animations. Il ne souhaite pas s'avancer sur la position de la FASL quant à la présentation de ce certificat. Ce sera un gros enjeu au sein des centres de quartier. Les activités ont pu reprendre, concernant les activités futures, il reste encore quelques incertitudes.

Un groupe de futur-e-s habitant-e-s du futur écoquartier des Plaines-du-Loup propose de tenir une séance d'information se rapportant à des projets d'exploitation de deux fermes (Blécherette et Chatelard) proches du quartier, projets qui devront être présentés à la Ville de



ASSOCIATION DE QUARTIER BOSSONS – PLAINES-DU-LOUP

Lausanne. Une séance, sous l'égide de M. Philippe Solms (Ecoquartier) aura lieu le 23 septembre 2021 au Centre des Bossons.

Le samedi 2 octobre 2021, des visites de chantier du futur écoquartier auront lieu pour lesquelles une inscription préalable et un certificat COVID sont exigés. A 9h30, un café-croissant sera offert aux riverains. Des animations pour les enfants et adultes : maquillage et diabolo se dérouleront au Parc-du-Loup, une roulotte de la FASL y sera installée où des crêpes et des boissons seront proposées.

Le 3^{ème} forum participatif aura lieu le 20 novembre 2021 de 10h à 19h, au Centre de Quartier Bossons-Plaines-du-Loup. Il sera suivi d'un souper soudanais pour toutes et tous. Le thème abordé se rapportera au futur écoquartier, plus particulièrement la question des écoles et du métro.

10. Approbation du budget 2021 (votation)

Anne présente le budget. Le budget est accepté (12 oui et un blanc).

11. Proposition de changement de nom de l'Association : **Association du Centre de quartier Bossons-Plaines-du-Loup** (votation)

La secrétaire générale de la FASL explique les différents rôles entre la Ville de Lausanne, la FASL et les associations. Elle annonce qu'une nouvelle convention va être mise en place pour 3 ans, elle est en cours de rédaction.

Le changement de nom fait suite à des questions sur la dénomination actuelle Blécherette qui n'est pas toujours comprise des habitant-e-s du quartier et qui connaissent mieux le nom des Bossons.

Une proposition est faite d'ôter le mot Centre dans la future désignation de l'Association mais il paraît important de laisser Bossons-Plaines-du-Loup.

Quant au futur nom du nouveau Centre de quartier, celui-ci n'est pas encore dévoilé, et donc subsistent des incertitudes pour changer le nom de ce dernier maintenant, il semble préférable d'attendre.

Vote pour l'appellation « Association de quartier Bossons-Plaines-du-Loup », approuvée par 8 Oui ; 1 Non et 2 Blanc.

12. Présentation des nouveaux statuts modifiés

Le comité présente, en rouge, les modifications apportées aux statuts. Il est indiqué que ces modifications ont été opérées sous la houlette de la juriste de Bénévolat Vaud. Les articles modifiés sont vus un par un.

La parole est donnée à l'assemblée :

- Une erreur est signalée à l'art. 18, 3^{ème} puce : Organe de contrôle des comptes et non compets
- Il est demandé que les art. 20 et 21 soient inversés

Il est demandé de supprimer le deuxième alinéa de l'art. 21 actuel « *Les candidatures de nouveaux membres au Comité sont étudiées par le Comité et validées par l'Assemblée générale* », et de modifier le 4^{ème} alinéa comme suit : « *En cas de démission, le membre du Comité l'annonce aux autres membres par écrit, 3 mois à l'avance, et dans l'idéal propose un-e remplaçant-e* »

13. Approbation des nouveaux statuts (votation)

Les statuts sont présentés pour votation selon les modifications proposées ci-dessus.

Les statuts sont approuvés par 7 oui, 1 non et 2 blanc.



ASSOCIATION DE QUARTIER BOSSONS – PLAINES-DU-LOUP

14. Élection des vérificateurs des comptes (2 ans)

Madame Geneviève Caspar Magnin, pour des raisons de santé, se retire.

Madame Marie-France Hamou se représente et Monsieur Michel Decoppet se propose. Ces deux personnes sont élues à l'unanimité, soit 10 oui (deux membres ont quitté la séance).

15. Élection du nouveau Comité de l'Association

Les personnes se proposant en tant que membres du Comité sont :

Mme Laura Béard, Mme Corinne Delepierre, Mme Nacera Fodil, Mme Sabrina Tribondeau.

Elles sont élues à l'unanimité.

La proposition est faite que si d'autres personnes souhaitent se joindre aux membres du Comité, elles sont les bienvenues. Aucune personne ne s'annonce.

16. Divers + questions et propositions individuelles + gouvernance des jardins

Les jardinier-ère-s souhaitent exposer leurs griefs.

Une discussion s'ensuit à propos des jardins, de la gestion de ceux-ci, de la Commission Jardins, du mécontentement des jardinier-ère-s, de la non-réponse à leur courrier sur le site Internet (auquel le Comité ne peut pas accéder faute de connaître les mots de passe).

Fin de la séance aux environs de 21h52, suivie d'un apéritif et d'un moment convivial.